

# INFO OLIVE

Entretien et culture de l'olivier



avec  
**Certiphyto**

**INFOLIVE n° 4**

**29 mars 2019**

**RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :**

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2019>

**POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :**

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

ISSN 2264-6701

## RÉSUMÉ DE LA SITUATION

**IRRIGATION** L'assèchement des sols s'accroît. Il devient urgent d'arroser.

**FERTILISATION** Pour une réponse rapide, préférez désormais un engrais minéral ou apportez les fertilisants par fertirrigation

**TEIGNE** C'est le moment d'évaluer l'intensité d'infestation de teigne par des comptages

**ŒIL DE PAON** Peu de taches sont observées, mais le risque reste élevé dans les vergers déjà touchés au printemps dernier.

**MOUCHE** Vous pouvez installer des pièges à phosphate diammonique.

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



afidol



FranceAgriMer



PACA



Occitanie  
Région Occitanie  
Nîmes Montpellier



Provence-Alpes-Côte d'Azur

## IRRIGATION

### ☞ Climat et physiologie :

Le déficit en pluies est particulièrement marqué depuis la mi-février. Les conditions ventées des deux dernières semaines ont renforcé la demande en eau.

La formation des ébauches florales est engagée. Tout manque d'eau durant cette étape se traduit par une diminution du nombre de fleurs.

### ☞ État des réserves en eau des sols :

L'AFIDOL a équipé une vingtaine d'oliveraies de sondes tensiométriques. Le niveau d'assèchement des sols y est mesuré en temps réel.

Secteur géographique		Type d'irrigation	Cumul des pluies depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	Cumul des pluies depuis le 15 février	Capacité de rétention en eau des sols	État hydrique en surface (30 cm)	État hydrique en profondeur (60 cm)
Languedoc - Roussillon	11 - Clape	Goutteurs	22 mm	3 mm	Moyenne	Très sec – à l'arrosage depuis le 14/03	
	11 - Minervois	Goutteurs	34 mm	5 mm	Moyenne	Très sec	Sec
	11 - Narbonne	Goutteurs	44 mm	14 mm	Moyenne	Très sec à l'arrosage depuis le 21/03	Humidité correcte
	30 - Costières	Sprinklers	30 mm	1 mm	Moyenne	Début d'assèchement	Humidité correcte
	30 - Sommières	Goutteurs	52 mm	7 mm	Elevée	Sec	Début d'assèchement
	30 - Uzès	Non irrigué	59 mm	8 mm	Moyenne	Humidité correcte	Début d'assèchement
	34 - Pézenas	Goutteurs	26 mm	3 mm	Moyenne	Très sec	Sec
	66 - Albères	Goutteurs	21 mm	10 mm	Faible	Très sec – à l'arrosage depuis le 27/02	
	66 - Aspres	Goutteurs	19 mm	8 mm	Moyenne	Sec	Sec
PACA	04 - Valensole	Non irrigué	36 mm	2 mm	Moyenne	Très sec	
	04 - Vallée de Durance	Micro-jets	44 mm	2 mm	Faible	Très sec à l'arrosage depuis le 22/03	Début d'assèchement
	06 - Grasse	Non irrigué	80 mm	1 mm	Assez élevée	Très sec	Sec
	06 - Vallée du Var	Micro-jets	115 mm	1 mm	Elevée	Sec	Humidité correcte
	13 - Alpilles	Micro-jets	36 mm	3 mm	Très faible	Très sec	Sec
	13 - Etang de Berre	Goutteurs	20 mm	3 mm	Faible	Début d'assèchement à l'arrosage depuis le 17/03	Humidité correcte
	13 - Garlaban	Goutteurs	41 mm	4 mm	Elevée	Très sec à l'arrosage depuis le 24/03	Début d'assèchement
	83 - Hyères	Goutteurs	29 mm	2 mm	Assez élevée	Humidité correcte	Confort hydrique
	83 - Vallée de l'Argens	Goutteurs	45 mm	1 mm	Moyenne	Très sec	Début d'assèchement
	83 - Aups	Goutteurs	43 mm	4 mm	Moyenne	Très sec	Sec
	84 - Comtat	Goutteurs	110 mm	27 mm	Moyenne	Début d'assèchement	Humidité correcte
	84 - Sud Luberon	Goutteurs	45 mm	3 mm	Faible	Début d'assèchement	Humidité correcte
RA	07 - Les Vans	Non Irrigué	103 mm	44 mm	Faible	Confort hydrique	Très sec
	26 - Nyons	Goutteurs	135 mm	18 mm	Faible	Très sec	Humidité correcte

**L'assèchement des sols s'accroît. La plupart des vergers sont en situation de stress hydrique. Il devient urgent de déclencher l'irrigation. L'eau du printemps fait les olives.**

## FERTILISATION

Si les oliviers ne sont toujours pas fertilisés, préférez désormais un engrais minéral pour espérer une réponse rapide de l'engrais (sous réserve de pluies) ou apportez les fertilisants par fertirrigation.

Retrouvez le dossier spécial sur la fertilisation dans le bulletin Infolive n°1 sur ce lien :

<http://afidol.org/wp-content/uploads/2019/02/Infolive-n-1-du-1-fevrier-2019-avec-certiphyto.pdf>



## TEIGNE

### ☞ Observations \* :

On observe actuellement des galeries de teigne dans les parcelles à des niveaux normaux.

### ☞ Évaluation du risque :

Pour évaluer l'importance de la population de teigne, vous pouvez déterminer le pourcentage de feuilles avec présence de galeries filiformes causées par les larves de premier stade (voir photos ci-dessous).

Estimation du niveau de population de teigne : quelles galeries compter ?	
	
<p><i>Pour estimer le niveau d'infestation de la parcelle par les teignes, on doit déterminer le pourcentage de feuilles minées par les larves de premier stade. Ainsi, les symptômes sur feuilles à prendre en compte pour cette estimation sont seulement les galeries filiformes. Ces galeries sont très fines (larges de ½ mm) et allongées (longues de 20 à 25 mm). (Photo de gauche).</i></p> <p><i>Les autres galeries ne doivent pas être prises en compte. Celles qu'on observe sur la photo de droite ont été forées par des larves de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> stade. Ces galeries sont généralement circulaires, en forme de pastille de 3 mm de diamètre environ.</i></p>	

Le seuil de nuisibilité est fixé à 10% de feuilles minées. Au delà de ce seuil, on pourra envisager un traitement.

Cet insecte est responsable d'une partie de la destruction des fleurs avec la génération de printemps, mais surtout de la chute des olives en septembre avec la génération d'automne. Celle-ci étant très difficile à combattre, nous préconisons la lutte sur la génération de printemps.

### ☞ Préconisations :

Si vous avez constaté au moins 10% de feuilles minées, alors vous pourrez appliquer un traitement à base de ***Bacillus thuringiensis*** au stade « boutons blancs ». Ce stade va être atteint mi-mai sur les zones précoces, proches du littoral. Dans les zones les plus tardives, il faudra attendre début juin.

#### **La lutte contre la teigne avec *Bacillus thuringiensis***

*Le Bacillus thuringiensis est une bactérie qui produit un toxine nocive pour les larves de lépidoptère (chenilles). Cette toxine se fixe sur des récepteurs particuliers dans l'intestin des chenilles, qui ne peuvent plus se nourrir et meurent rapidement. Il n'existe pas de récepteur équivalent dans les intestins des autres insectes, ce qui confère à ces insecticides une bonne spécificité et un faible impact sur l'environnement.*

*Pour être efficace les spécialités à base de Bacillus thuringiensis doivent être ingérées par les chenilles de teigne : il faut donc mouiller suffisamment le feuillage pour bien atteindre toutes les feuilles. Il faut généralement prévoir plus de 600 L/ha, et qu'il fasse beau dans les jours qui suivent l'application. S'il pleut ou s'il fait froid, renouvelez l'application une semaine ou 10 jours plus tard.*



**Inflorescence d'olivier au stade « boutons blancs » avec dégâts précoces de teigne (à droite sur la photo)**

Contre la teigne, nous ne recommandons pas l'utilisation des matières actives lambda-cyhalothrine et phosmet car elles sont très toxiques pour les insectes auxiliaires.

## **CEIL DE PAON**

### ☞ Observations :

D'après le BSV n°3 du 27 mars, les conditions climatiques du mois de mars n'ont pas été favorables au développement de la maladie. L'absence d'humidité bloque l'apparition des conidies, et très peu de symptômes (taches) sont actuellement visibles dans les parcelles protégées.

### ☞ Évaluation du risque :

Face aux conditions climatiques actuelles, le risque de développement de la maladie est faible. Cependant, dans les parcelles qui présentaient des niveaux de dégâts significatifs au printemps 2018 (plus de 10% de feuilles tachées), la présence actuelle d'un fort inoculum renforce le risque de contamination pour le printemps.

### ☞ Préconisations :

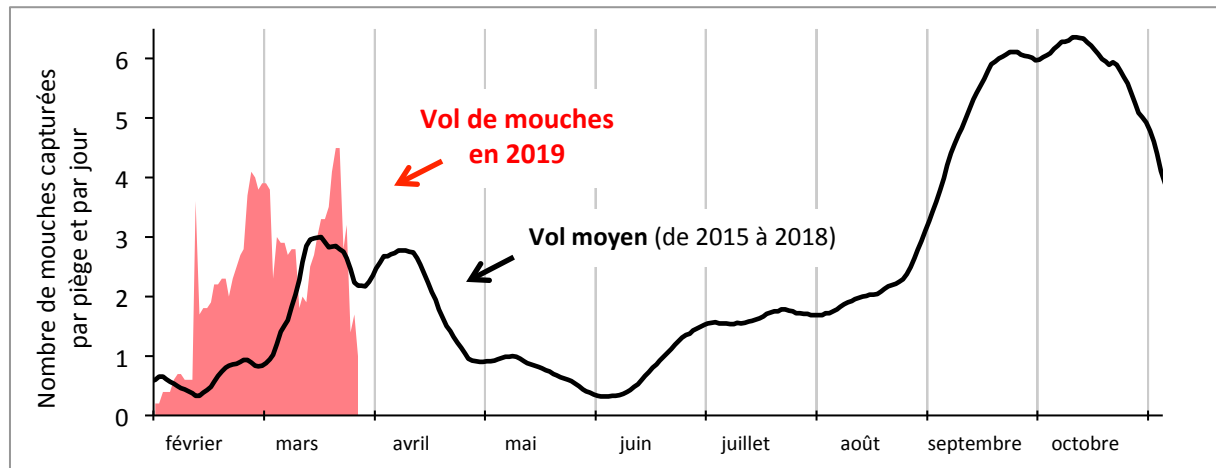
Dans les oliveraies qui n'ont toujours pas été protégées et qui présentent plus de 5% de feuilles infectées, une intervention avant la taille est nécessaire pour assainir le feuillage et enrayer au plus tôt la maladie. Si vous décidez de traiter, vous pouvez appliquer, par exemple, 5 à 6 kg de bouillie bordelaise par hectare.

## MOUCHE

### ☞ Observations \* :

Avec les températures douces de ce début d'année, le vol printannier des mouches a débuté plus tôt que d'habitude, et plus intensément.

Dans les Alpes-Maritimes, des larves sont actuellement observées dans des olives non récoltées.



### ☞ Évaluation du risque :

Les mouches qu'on observe en mars/avril sont inoffensives puisque les arbres ne portent pas d'olives. Mais, attention, certaines de ces mouches pourront survivre et piquer les olives au mois de juillet.

### ☞ Préconisations :



Vous pouvez fabriquer vous-même et installer dans votre parcelle dès maintenant un système de piègeage attractif, à l'aide de bouteilles en plastique transparent, contenant une solution de phosphate diammonique. Ces captures permettent de limiter la population de mouches.

En cliquant, sur les liens suivant, vous pourrez :

- visionner une vidéo sur la fabrication des pièges :

<https://www.youtube.com/watch?v=5Zqa9kULAFE>

- consulter une fiche de fabrication des pièges :

[http://afidol.org/wp-content/uploads/2016/04/piegeage\\_massif\\_2017.pdf](http://afidol.org/wp-content/uploads/2016/04/piegeage_massif_2017.pdf)

- savoir où trouver du phosphate diammonique :

<http://afidol.org/oleiculture/fournisseurs-de-phosphate-diammonique/>

\* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

**Mentions réglementaires :** les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

**INFOLIVE**, bulletin de préconisation oléicole, ISSN 2264 – 6701

Rédacteur en chef : Christian Pinatel ; Phytosanitaire : Willy Couanon

Fertilisation et irrigation : Sébastien Le Verge

Centre Technique de l'Olivier – 22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 82 99